

Gestion conventionnelle des sinistres matériels auto – AUSM

Quand les compagnies mettent
en place des conventions pour
indemniser les assurés
victimes d'un accident
matériel

Code produit : AUSM

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : futurs ou anciens
gestionnaires automobiles

Prérequis :

aucun

Objectif

- comprendre la convention IRSA pour mieux l'appliquer

Programme de la formation

1. Dispositions générales
 - Droit d'indemnisation : loi Badinter et faute du Code de la route
 - Droit de recours conventionnel IRSA
 - Interactions entre droit d'indemnisation et droit de recours IRSA
 - Importance de l'implication IRSA
2. Règles communes de gestion
 - Evaluation des dommages au véhicule
 - Détermination de l'assiette du recours
 - Rappels : RIV, RSV, VEI
 - TVA à déduire ou pas
 - Abandon de recours
 - Modalités d'exercice des recours
 - Dommages aux choses inertes
 - Assureurs du tracteur et de la remorque différents
 - Autres dommages que le véhicule
3. Accident entre deux véhicules
 - Etude de l'annexe 1
 - Preuves et informations recevables
 - Structure du barème de recours
 - Méthodologie d'analyse d'un constat
 - Etude de constats
 - Recours forfaitaire

- Recours au co  t r  el
- 4. Accidents de trois v  hicules ou plus (g  n  ralit  s)
- 5. R  glement des litiges
 - Proc  dures d    escalade

Moyens d    valuation

M  thodes p  dagogiques

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d    exercices pratiques • Questionnaire de satisfaction    chaud compl  t   par chacun    l    issue du stage • Questionnaire d      valuation    froid compl  t   par chacun entre 2 et 3 mois apr    s le stage | <ul style="list-style-type: none"> • R  alisation de cas pratiques • Expos  s    partir d'un diaporama •   changes d'exp  riences |
|--|--|